

SEMINAIRE INNOVATION

ENTREPRISE INFORMATION
CRÉATIVITÉ SENSIBILISATION

RESEAU
PARTENAIRES
RECHERCHE
DEVELOPPEMENT
INNOVATION
PRODIGES
TERRITOIRES
ACTIVITES



Agro-transformation :
Protéger et valoriser mes innovations

09 juin 2015

PARM

Impasse Petit-Morne



En partenariat avec



+ Séminaire – Action

Le séminaire de formation-action mixant contenus et apports pédagogiques, cas pratiques et illustrations par du benchmark et des témoignages, est un véritable outil de sensibilisation pratique et d'apport d'expertise.

Basé sur l'expérience de l'intervenant et des participants, l'analyse de cas, ainsi que sur le transfert de bonnes pratiques, il est organisé à l'attention des entreprises du secteur agroalimentaire de la Martinique.

Les agro-bio-industries, « locomotives » pour l'innovation martiniquaise

Selon la dernière Étude pour le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, le secteur de l'agroalimentaire ne dépose, au plan national, quasiment pas de brevets sur les produits dont les composants peuvent facilement être identifiés par différentes analyses. Les stratégies consistent essentiellement à protéger les applications (nutrition, santé, etc.) ainsi que les procédés de fabrication à proprement parler.

La filière agroalimentaire est aujourd'hui traversée par deux grandes tendances provenant d'autres secteurs liés au développement durable (bien-être, baisse des émissions de CO₂ fossile, réduction des émissions à effet de serre, baisse de toxicité) et ayant un impact lourd sur son activité traditionnelle, y compris en matière de réglementation et de sécurité

1. l'avènement des énergies de biomasse
2. la chimie du végétal comme substitut aux dérivés de la chimie organique.

Les acteurs du secteur ont donc des stratégies de propriété intellectuelle à la fois défensives pour préserver leurs marges d'exploitation, et offensives pour marquer le territoire et préparer d'éventuelles diversifications dans des régions du monde à forte évolution économique et démographique (Corée, Chine, Japon, Inde).

En Martinique le secteur des agro-bio-industries, est identifié comme un domaine d'activité locomotive pour l'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente du territoire. La recherche de compétitivité incite les agro-industries martiniquaises à s'ouvrir, comme sur le territoire hexagonal, aux grandes tendances sectorielles. Ces volontés de se différencier repose sur l'exploitation d'avantages concurrentiels, avant tout, liés au territoire. (Savoir-faire technologiques, d'identités sensorielles, particularités de la biodiversité...), mais également sur l'innovation collaborative, à l'image de la grappe d'entreprise INOVAGRO.

Aussi, que ce soit pour la protection d'atouts compétitifs ou la sécurisation des partenariats, **la propriété intellectuelle constitue l'une des clés de la réussite pour les démarches d'innovation des agro-industriels martiniquais.** Elle permet d'aborder des questions particulièrement sensibles pour ce secteur: quels sont les droits détenus par l'entreprise ? Comment protéger les savoir-faire, les produits et leur image ? Quelles connaissances techniques sont transmissibles ? Comment mettre en place une politique de confidentialité au sein de l'entreprise ? Quels accords de confidentialité dans le cadre d'un partenariat avec un laboratoire ?...

Pour aborder ces questions et dans le cadre de leur partenariat, la CACEM - Technopole Martinique, INOVAGRO (grappe d'entreprises du secteur agroalimentaire de la Martinique) et le PARM (Pôle Agroalimentaire Région Martinique), souhaitent proposer aux agro-industriels le séminaire-innovation :

**« Propriété intellectuelle et agro-transformation :
Protéger et valoriser mes innovations »**

+ Séminaire – Action

« Agro-transformation : Protéger et valoriser mes innovations »

Objectifs

1. Informer sur le dépôt de ses titres de propriété industrielle
2. Présenter les titres essentiels de propriété industrielle
3. Sensibiliser aux précautions à prendre lors d'une démarche de dépôt de titres
4. Analyser des cas concrets

Programme

1. **Introduction**
La propriété intellectuelle
2. **Les titres de propriété industrielle**
Adaptation aux innovations dans l'agro-transformation
Procédures d'obtention de ces titres
3. **La marque**
Exemples de marques : Materne, Nestlé et Coca-Cola
4. **Le dessin et modèle**
L'application aux tablettes de chocolat ainsi qu'aux emballages pour café et aux gourdes de fruits
5. **Le brevet**
Exemples de brevet :
 - procédé et dispositif d'emballage de fruit et de légumes frais
 - composition alimentaire
 - capsule de café
6. **Les créations et les inventions faites par des salariés**
7. **Le savoir-faire**
L'identification du savoir-faire, la gestion du secret et le transfert du savoir-faire
8. **La protection par droit d'auteur**
9. **Conclusion**

Intervenants

- **Richard DUPREZ**
- **Christophe MIGEON**

Conseillers en propriété industrielle et mandataires auprès de l'Office Européen des Brevets

Informations pratiques

- **Date** : Mardi 09 juin 2015
- **Horaire** : 8h30 - 12h30
- **Lieu** : Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique - Impasse Petit-Morne N°375 - 97232 Lamentin
- **Inscriptions** : jusqu'au 30 mai 2015, en renvoyant le bulletin d'inscription
- **Coût** pris en charge par Technopole Martinique



TECHNOPOLE MARTINIQUE

Pour faire de la Martinique un territoire d'excellence et offrir aux entreprises un environnement favorable, la CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) s'est dotée d'une structure ayant pour vocation de soutenir les démarches d'innovation des entreprises martiniquaises : la Technopole Martinique.

Fort de ses labellisations en Technopole et en CEEI¹, Technopole Martinique couvre les missions essentielles pour le développement d'un tissu entrepreneurial innovant :

- L'accompagnement des projets d'innovation des PME, par des prestations sur mesure ;
- L'hébergement de la jeune entreprise innovante, avec un accompagnement personnalisé ;
- La mise en réseau des acteurs de l'innovation et l'animation du système d'innovation sur le territoire martiniquais, pour favoriser l'émergence d'une culture de l'innovation.

¹Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation

DÉONTOLOGIE

Technopole Martinique et l'ensemble de ses prestataires s'engagent à :

- considérer comme strictement **confidentiels** et s'interdire de divulguer toute information dont ils pourront avoir connaissance au cours de la prestation;
- ne pas **divulguer** les résultats des prestations qui seront en pleine maîtrise du bénéficiaire;
- respecter le principe de **neutralité** en cas d'intervention dans des entreprises concurrentes;
- respecter le caractère de **service public** des actions menées.

DÉFINITION DE L'INNOVATION

► SELON LE MANUEL D'OSLO

« Mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures² ».

² Manuel d'Oslo, Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, 3e édition, OCDE.

► VUE PAR TECHNOPOLE MARTINIQUE

« Toute démarche qui peut apporter un avantage concurrentiel protégeable et durable à l'entreprise. »

CONTACTS

ADRESSE

Centre d'affaires Agora – Bât B / Avenue de l'Etang Z'abricots / FORT DE FRANCE

ADRESSE POSTALE

CACEM - Immeuble Les Cascades III, Place François Mitterrand / 97204 FORT DE FRANCE CEDEX

STANDARD : 0596 38 07 71

contact@technopolemartinique.org
www.technopolemartinique.org



UNE STRUCTURE DE LA

